

CDAS du 9 juin 2021

Lors du CDAS du 9 juin qui s'est tenu par visioconférence et audioconférence, la réforme de l'action sociale ministérielle a été abordée. Prévue pour au plus tôt pour le 1^{er} janvier 2022, elle prévoit le regroupement au sein d'une même entité appelée «faîtière» des différentes associations de l'action sociale (EPAF, restauration, ATSCAF, etc.).

A terme, le délégué départemental devrait disparaître au profit d'un responsable au niveau régional «chargé de mission». Son recrutement devrait se faire au «profil» afin de recruter des personnes ayant des connaissances particulières, notamment dans le domaine de la restauration.

Selon les informations obtenues, le budget s'élèverait à 109 millions d'euros.

Rappelons qu'en 2019, celui-ci se montait à 115,58 millions. Encore une baisse dont **FO-Finances** ne peut que déplorer, surtout que le premier poste impacté devrait être celui des retraités de notre administration !

Validée par la Cour des Comptes, comme toujours, cette réforme n'entraînerait pas de suppression de poste même s'il faudrait faire avec moins de monde .

La crise sanitaire n'a pas entraîné le confinement de leur envie de réformes, il n'y a bien que ça qui n'a pas été suspendu.

BERCY organise la casse de l'action sociale, en supprime les délégués départementaux , mais il n'y a pas de suppressions d'emplois ...« mais bien sur !»

FO-Finances ne peut que s'insurger contre cette situation que nous dénonçons depuis des mois !

Au niveau local, le budget alloué à l'action sociale pour le Cher s'élève à 15 040 € à l'heure actuelle.

Il a été décidé que l'Arbre de Noël serait maintenu, en espérant que les conditions sanitaires le permettent.

Il sera organisé le mercredi 1^{er} décembre prochain à Saint Florent sur Cher.

Le spectacle reste à déterminer.

Les ateliers maquillage ou encore la participation du public durant le spectacle ne seront pas possibles. Les jouets seraient distribués à cette occasion.

Des sorties pour les actifs et les retraités sont envisagées.

Les sites de **Guédelon**, **Le Pal** et **Beauval** ont la préférence du CDAS.

Des devis vont être établis en ce sens.

Les retraités devraient pouvoir bénéficier d'un repas en fin d'année à la Salle du Moutet.

A l'heure actuelle, la volonté de recréer des liens avec les retraités est privilégiée, ces personnes ayant été les plus touchées par la pandémie aussi bien physiquement que psychologiquement.

L'aide aux petites structures de restauration sera maintenue malgré la pandémie et la volonté de certains, au niveau national, de vouloir réduire les coûts.

Un questionnaire devrait être envoyé par mail aux agents de la DDFiP 18 afin de connaître les raisons de leurs désintérêts pour la restauration collective. Demandé par **FO-Finances** lors du CDAS d'octobre 2020, il ne faut jamais désespérer.

L'aide à l'informatique aux retraités, d'éventuelles sorties culturelles ou encore l'établissement de chèques « rentrée scolaire » ont également été évoqués.

Les agents ayant bénéficié de chèques cadeaux et ne les ayant pas encore utilisés, ont été relancés le mois dernier.

WOODLAND Sandrine titulaire, COTTE Christelle suppléante.

Pensez à consulter notre site local <https://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

POUR DÉFENDRE MES DROITS

